



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Francophonie

Question écrite n° 27588

Texte de la question

Reponse. - Le taux d'enseignement du français est très différent selon les régions géographiques. On s'accorde sur les pourcentages suivants d'élèves qui étudient le français à un moment de leur scolarité, par rapport à l'ensemble de la population scolarisée dans la région ou le pays : Afrique francophone, 96 p 100 ; Amérique du Nord, 3 p 100 ; Amérique latine et Caraïbes, 3 p 100. Cette répartition géographique de ceux qui apprennent le français, tous secteurs d'enseignement confondus et quelle que soit la durée de cet enseignement, permet de faire ressortir la disparité entre l'Afrique francophone et l'Amérique, au détriment de cette dernière. En ce qui concerne l'Afrique francophone, le ministère de la coopération poursuivra sa politique active d'enseignement du français. En Amérique du Nord, il faut faire une distinction entre le Canada et les États-Unis. La défense et la diffusion du français, au Canada, sont d'abord l'affaire des Canadiens de langue française eux-mêmes : ils s'y emploient avec un talent reconnu. Un projet de loi de juin 1987 vient de renforcer le rôle de notre langue en tant que langue officielle. Il vise à rendre plus contraignantes les dispositions de la loi linguistique jusqu'ici en vigueur. Le ministère des affaires étrangères, pour sa part, s'attache à développer l'usage de notre langue dans les provinces anglophones ou à majorité anglophone. Il centre ses interventions sur les classes d'immersion (enseignement en français dispensé à de jeunes anglophones), autour de la formation et du perfectionnement des professeurs canadiens et de la coopération dans le domaine des ressources éducatives. Un appui de plus en plus marqué est, d'autre part, accordé à la coopération interuniversitaire en constant développement qui fait que l'on constate une nette émergence du français dans l'enseignement supérieur hors Québec. Cet effort trouve un prolongement dans des accords dans le domaine de la terminologie et les banques de données. Aux États-Unis où il n'existe aucune politique globale d'enseignement des langues, on prend conscience de l'intérêt de développer l'héritage étranger et de l'avenir d'un certain plurilinguisme. Face à cette situation - notre langue est une matière facultative à tous les niveaux - nous disposons d'un atout : le dynamisme des enseignants américains de français susceptible de jouer un rôle d'impulsion et de mobilisation. Notre politique consiste à rechercher les effets multiplicateurs, à articuler des réseaux soigneusement reliés, et à combiner des actions de relations humaines d'information et de documentation qui ne négligent ni les chefs de file, ni les relais intermédiaires, ni la grande masse des enseignants et des élèves. Une série de mesures répondent à ces orientations : intensification de nos relations avec les grands réseaux associatifs ou officiels à travers des opérations de formation de professeurs, promotion et diffusion de documents pédagogiques. Enfin, la France s'efforce de créer un réseau de diffusion documentaire par satellite. En Amérique centrale, l'omniprésence des médias d'Amérique du Nord et l'hégémonie du modèle qu'ils véhiculent réduisent nos possibilités d'intervention. L'anglais est la seule langue enseignée dans l'enseignement secondaire. L'espoir de développement du français se fonde sur les établissements à programme français et sur un réseau d'Alliances françaises pour lesquels le budget consacré par le ministère des affaires étrangères a augmenté de plus de 3 p 100. La situation dans les Caraïbes anglophones est assez semblable : la proximité des États-Unis, l'aide économique apportée par ce pays à la région et l'attraction qui s'ensuit, l'accès direct par satellites aux chaînes télévisées nord-américaines rendent difficile notre action. Cependant, répondant à un vœu des autorités de la Jamaïque, une enquête est en cours pour faire le point sur la situation du français. Nous en attendons les résultats pour définir de nouvelles orientations d'intervention. En Caraïbe hispanophone, la priorité du français est nettement meilleure en République dominicaine (95 p 100 des élèves le choisissent en deuxième langue). À Cuba, où le russe prédomine, le nouveau schéma, à l'étude, de l'enseignement des langues étrangères doit favoriser le développement du français. Le ministère des affaires étrangères accorde, traditionnellement, une grande

attention a la situation du francais en Amerique latine. En 1987 encore il consacre 41 p 100 de l'enveloppe totale de la direction generale des relations culturelles, scientifiques et techniques aux dix-huit etablissements scolaires a programme francais et a la politique linguistique en Amerique du Sud. Il entend poursuivre cet effort mais avec la volonte de relever notre action et de mieux l'integrer sur le plan universitaire. Il compte, en particulier, developper des filieres francaises dans l'enseignement superieur et relever le niveau de nos lecteurs, surtout dans les universites les plus prestigieuses. Il entend, en outre, progressivement mettre en place une releve de nos professeurs detaches par leurs collegues recrutes locaux qui beneficieront de stages organises specialement en France a leur intention, se verraient confier des responsabilites nouvelles et seraient retribues en consequence. Le ministere des affaires etrangeres souhaite, en outre, accorder un soin particulierement attentif aux anciens eleves de nos etablissements. Quelques bourses seront mises a la disposition d'anciens eleves de nos lycees pour un DEA en France des cette annee. Ces mesures seront progressivement etendues.

Texte de la réponse

Reponse. - Le taux d'enseignement du francais est tres different selon les regions geographiques. On s'accorde sur les pourcentages suivants d'eleves qui etudient le francais a un moment de leur scolarite, par rapport a l'ensemble de la population scolarisee dans la region ou le pays : Afrique francophone, 96 p 100 ; Amerique du Nord, 3 p 100 ; Amerique latine et Caraibes, 3 p 100. Cette repartition geographique de ceux qui apprennent le francais, tous secteurs d'enseignement confondus et quelle que soit la duree de cet enseignement, permet de faire ressortir la disparite entre l'Afrique francophone et l'Amerique, au detriment de cette derniere. En ce qui concerne l'Afrique francophone, le ministere de la cooperation poursuivra sa politique active d'enseignement du francais. En Amerique du Nord, il faut faire une distinction entre le Canada et les Etats-Unis. La defense et la diffusion du francais, au Canada, sont d'abord l'affaire des Canadiens de langue francaise eux-memes : ils s'y emploient avec un talent reconnu. Un projet de loi de juin 1987 vient de renforcer le role de notre langue en tant que langue officielle. Il vise a rendre plus contraignantes les dispositions de la loi linguistique jusqu'ici en vigueur. Le ministere des affaires etrangeres, pour sa part, s'attache a developper l'usage de notre langue dans les provinces anglophones ou a majorite anglophone. Il centre ses interventions sur les classes d'immersion (enseignement en francais dispense a de jeunes anglophones), autour de la formation et du perfectionnement des professeurs canadiens et de la cooperation dans le domaine des ressources educatives. Un appui de plus en plus marque est, d'autre part, accorde a la cooperation interuniversitaire en constant developpement qui fait que l'on constate une nette emergence du francais dans l'enseignement superieur hors Quebec. Cet effort trouve un prolongement dans des accords dans le domaine de la terminologie et les banques de donnees. Aux Etats-Unis ou il n'existe aucune politique globale d'enseignement des langues, on prend conscience de l'interet de developper l'heritage etranger et de l'avenir d'un certain plurilinguisme. Face a cette situation - notre langue est une matiere facultative a tous les niveaux - nous disposons d'un atout : le dynamisme des enseignants americains de francais susceptible de jouer un role d'impulsion et de mobilisation. Notre politique consiste a rechercher les effets multiplicateurs, a articuler des reseaux soigneusement relies, et a combiner des actions de relations humaines d'information et de documentation qui ne negligent ni les chefs de file, ni les relais intermediaires, ni la grande masse des enseignants et des eleves. Une serie de mesures repondent a ces orientations : intensification de nos relations avec les grands reseaux associatifs ou officiels a travers des operations de formation de professeurs, promotion et diffusion de documents pedagogiques. Enfin, la France s'efforce de creer un reseau de diffusion documentaire par satellite. En Amerique centrale, l'omnipresence des medias d'Amerique du Nord et l'hegemonie du modele qu'ils vehiculent reduisent nos possibilites d'intervention. L'anglais est la seule langue enseignee dans l'enseignement secondaire. L'espoir de developpement du francais se fonde sur les etablissements a programme francais et sur un reseau d'Alliances francaises pour lesquels le budget consacre par le ministere des affaires etrangeres a augmente de plus de 3 p 100. La situation dans les Caraibes anglophones est assez semblable : la proximite des Etats-Unis, l'aide economique apportee par ce pays a la region et l'attraction qui s'ensuit, l'acces direct par satellites aux chaines televisees nord-americaines rendent difficile notre action. Cependant, repondant a un voeu des autorites de la Jamaique, une enquete est en cours pour faire le point sur la situation du francais. Nous en attendons les resultats pour definir de nouvelles orientations d'intervention. En Caraibe hispanophone, la priorite du francais est nettement meilleure en Republique dominicaine (95 p 100 des eleves le choisissent en deuxieme langue). A Cuba, ou le russe predomine, le nouveau schema, a l'etude, de l'enseignement des langues etrangeres doit favoriser le developpement du francais. Le ministere des affaires etrangeres accorde, traditionnellement, une grande

attention a la situation du francais en Amerique latine. En 1987 encore il consacre 41 p 100 de l'enveloppe totale de la direction generale des relations culturelles, scientifiques et techniques aux dix-huit etablissements scolaires a programme francais et a la politique linguistique en Amerique du Sud. Il entend poursuivre cet effort mais avec la volonte de relever notre action et de mieux l'integrer sur le plan universitaire. Il compte, en particulier, developper des filieres francaises dans l'enseignement superieur et relever le niveau de nos lecteurs, surtout dans les universites les plus prestigieuses. Il entend, en outre, progressivement mettre en place une releve de nos professeurs detaches par leurs collegues recrutes locaux qui beneficieront de stages organises specialement en France a leur intention, se verraient confier des responsabilites nouvelles et seraient retribues en consequence. Le ministere des affaires etrangeres souhaite, en outre, accorder un soin particulierement attentif aux anciens eleves de nos etablissements. Quelques bourses seront mises a la disposition d'anciens eleves de nos lycees pour un DEA en France des cette annee. Ces mesures seront progressivement etendues.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Rémy](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27588

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : francophonie

Ministère attributaire : francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 1987, page 3866

Réponse publiée le : 11 janvier 1988, page 136